

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE
DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DE LA PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Révisé et complété par
Annie BILLARD, assistante qualifiée de conservation du Patrimoine
et
Barbara ROCHA

sous la direction de
Annie ROSENKRANTZ, conservateur,
sous-directeur des Archives départementales
chargée du Département du Public

**Isabelle RAMBAUD, conservateur en chef du Patrimoine
étant Directeur des Archives départementales de Seine-et-Marne**

2003 complété en 2016

Édité par le logiciel GAIA

3 K

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE**

AUX ORIGINES DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le Recueil des Actes Administratifs est une publication officielle à laquelle nous sommes si bien habitués qu'il est courant dans le langage administratif de tous les jours de l'abréger en Recueil. Il faut faire insérer cela au Recueil dit le Préfet. Où est donc le Recueil ? se demande le fonctionnaire départemental ou communal qui a besoin de le consulter. Nous avons pour lui le respect dû à son grand âge - plus d'un siècle et demi - et surtout à son caractère d'authenticité, de preuve du pouvoir réglementaire. On pense donc qu'un arrêté, un décret, une loi même ont ordonné sa création, défini son contenu, réglé sa parution. Or il n'en est rien : ce monument du droit écrit départemental a une origine coutumière et il a fallu attendre le 24 septembre 1815, c'est à dire la seconde Restauration pour qu'un ministre de l'Intérieur par intérim, le baron Pasquier, adressât une circulaire aux Préfets sur le mode de publication et d'envoi des actes de la Préfecture.

Le baron Pasquier constatait d'abord que le mode de publication et de transmission des actes de la Préfecture dont l'intérêt est général ou dont l'exécution exige le concours de tous les fonctionnaires administratifs du Département - à cette époque les maires étaient comptés parmi les fonctionnaires administratifs - n'avait pas été réglé partout d'une manière convenable et il décrivait ses diverses pratiques.

Certains Préfets adressaient aux maires les instructions générales, circulaires, réimpressions des lois et règlements comme s'il s'agissait d'une correspondance particulière. Système défectueux car les maires ne pouvaient savoir s'il n'y avait pas de lacune dans les actes qu'ils recevaient et d'autre part les instructions isolées s'égarèrent.

D'autres se bornaient même à faire insérer leurs arrêtés et leurs circulaires dans un journal local. Le ministre désapprouvait cet usage. Outre qu'il était inconvenant de confondre les actes de l'administration avec les productions littéraires, il était abusif d'obliger les maires à s'abonner à une feuille périodique n'ayant pas de caractère authentique et où les ordres qu'elle contenait n'obligeaient personne.

Quelques Préfets enfin avaient déjà adopté la forme d'un recueil dont les feuillets pourvus d'une pagination suivie pouvaient être reliés et complétés d'une table.

L'exemple du Département de la Seine-et-Marne est intéressant car on y trouve chaque mode de publication que désapprouve ou recommande le baron Pasquier. Il semble bien que de l'an VIII (1800) à 1805, c'est à dire pendant les cinq premières années de l'établissement de l'administration départementale, les communes qui par ailleurs étaient abonnées d'office au Bulletin des lois, ne reçurent de la Préfecture que les circulaires ou affiches dont il existe un recueil factice aux Archives départementales.

A partir de janvier 1806, un journal, "la Feuille de Seine-et-Marne", diffusa régulièrement les actes officiels de la Préfecture c'est à dire les circulaires aux maires, des résumés de décrets impériaux, des circulaires ministérielles. Le sommaire était complété par les nouvelles du département, de France ou de l'étranger, celles-ci particulièrement copieuses l'année d'Austerlitz, par des conseils médicaux ou pratiques et quelques poèmes patriotiques.

Le décret du 3 Août 1810 décidant qu'il n'y aurait qu'un seul journal par département réduisant celui-ci à une feuille d'annonces légales, condamne la Feuille hebdomadaire à perdre tout intérêt et à disparaître à la fin de 1811, mais déjà aucun texte officiel émanant de la Préfecture n'y avait paru depuis juillet 1810.

Cependant cette information administrative dût paraître trop incommode au Préfet Lagarde qui prit en 1808, deux initiatives. Il publia d'une part une Instruction donnée par le Préfet du Département de Seine-et-Marne aux Maires du Département, véritable code de l'administration communale à jour au 1er septembre 1808, et d'autre part, un Recueil des arrêtés, circulaires, avis et instructions de la Préfecture de Seine-et-Marne depuis l'institution des Préfectures jusque et compris le 31 décembre 1808 qui en formait le complément. Il s'agit en quelque sorte du premier Recueil des Actes Administratifs de Seine-et-Marne. Le second Recueil que nous possédons est celui du comte de Plancy, le successeur de Lagarde. Il est intitulé Actes de la Préfecture du Département de Seine-et-Marne, 1er volume. Paru en 1815, il rassemble les actes de l'administration de ce Préfet depuis le 21 janvier 1811 jusqu'au 25 janvier 1815. Les circulaires ont été paginées au fur et à mesure de leur parution comme le recommandera quelques mois plus tard le baron Pasquier. Une table chronologique et alphabétique des matières en rend le maniement aisé.

La méthode était donc au point, mais ce ne fut pas le comte de Plancy qui eut la charge d'appliquer la circulaire du 24 septembre 1815. En effet, s'il s'était bien rallié à Louis XVIII lors de la première Restauration, conservant ainsi son poste, il eut le tort de suivre Napoléon aux Cents jours. Ce fut donc son successeur le comte Germain qui inaugura à partir du 1er janvier 1816 la collection régulière des actes administratifs en publiant au cours de cette année quarante six numéros du Bulletin des Actes de la Préfecture de Seine-et-Marne, pourvu d'une table alphabétique des matières et d'une table chronologique.

Dès lors la publication des actes administratifs sous forme de recueil se poursuivra régulièrement jusqu'à nos jours malgré un certain nombre de modifications de forme plus que de fond. Le titre de Recueil des Actes Administratifs est substitué définitivement en juillet 1821 à celui de Bulletin des Actes de la Préfecture lorsque le comte de Goyon devient Préfet de Seine-et-Marne. A partir de 1832, un bref sommaire précède chaque numéro, d'ailleurs bien moins copieux que ceux que nous connaissons. Peu à peu les textes d'information générale, comme le testament de Louis XVI ou le compte-rendu des

visites royales, disparaissent. La seule fantaisie apparente de ces austères fascicules ne se trouve plus que dans leur numérotation et leur pagination, tantôt annuelles, tantôt continues, pour le séjour d'un Préfet, la durée d'un régime, modifiées parfois par un changement d'imprimeur, ou de siècle comme lorsqu'on donna le numéro 1 au premier recueil de 1901.

Telle qu'elle existe la collection du Recueil des Actes Administratifs de Seine-et-Marne est un monument juridique analogue dans le cadre d'un département à ce qu'est le Journal Officiel pour la Nation. De même qu'une loi ou qu'un décret doivent pour être applicables paraître au Journal Officiel, de même un acte administratif réglementaire pour être valable doit être régulièrement publié. Le Recueil constitue donc une source du droit administratif importante. C'est aussi une source irremplaçable non seulement pour l'histoire de l'administration mais pour l'histoire politique, économique et sociale des XIXe et XXe siècles. Derrière la sécheresse des textes il n'est pas difficile d'apercevoir la vie de la province française.

Jean QUEGNINER
Directeur des Services d'Archives
de Seine-et-Marne

Depuis cet historique datant de 1969 et après les lois de décentralisation de 1983 et 1985, de nouvelles compétences administratives ont été attribuées à la Région et au Conseil Général du département. Chacune de ces nouvelles institutions publie son "Recueil des Actes Administratifs".

Le rythme de publication des actes de la Préfecture, appelé aussi "Bulletin d'information", d'hebdomadaire est devenu bimensuel, les neuf derniers numéros publiés sont consultables sur le site Internet de la Préfecture (seine.et.marne.pref.gouv.fr), dans la rubrique "actualités". Une édition imprimée est cependant toujours mise à disposition des Archives départementales afin d'être conservée dans les collections.

Le Recueil garde sa prépondérance réglementaire mais toujours le même intérêt documentaire : les actes établissent localement la politique de l'Etat en matière d'emploi, d'environnement, de santé. Ils réglementent aussi très précisément les établissements à risques, l'accueil sanitaire et touristique, les syndicats intercommunaux et les libertés publiques.

Ainsi, règlements et abrogations concernent une grande partie de l'économie seine-et-marnaise en mouvement.

Annie BILLARD

3K1/1	Circulaires du Préfet VIII - 17/12/1806	3K9	Lacunes n°8 ; 16 ; 23 ; 40 ; 67 ; 68 (n°17 en double) Avec tables alphabétiques 1833 - 1834 25/12/1832 - 21/12/1834
3K1/2	Circulaires du Préfet VIII – XIII	3K10	Avec tables alphabétiques 1835 - 1836 20/1/1835 - 27/12/1836
3K2	Circulaires, arrêtés du préfet Avec table alphabétique IX – 1808	3K11	Avec tables alphabétiques 1837 -1838 30/12/1836 - 15/11/1838
3K3	Actes administratifs 3/2/1807 - 22/8/1810	3K12	Avec tables alphabétiques 20/11/1838 - 8/12/1841 20/11/1838 - 8/12/1841
3K4/1	Avec tables chronologique et alphabétique des actes pour la même période 21/1/1811 - 25/1/1815	3K13	Avec tables alphabétiques 21/12/1841 - 31/12/1844 21/12/1841 - 28/2/1848
3K4/2	Circulaires, arrêtés du Préfet XIV - 1815	3K14	Avec tables alphabétiques 1/01/1845 - 31/12/1850 1/3/1848 - 31/12/1850
3K5	Actes Administratifs 31/1/1815 - 22/12/1815	3K15	Avec tables alphabétiques 3/01/1853 - 28/10/1853 1/1/1851 - 28/10/1853
3K6/1	Bulletins des Actes Administratifs de la Préfecture Avec table chronologique 1816 et tables chronologiques et alphabétiques 1817 - 1819 3/1/1816 - 27/6/1820	3K16	Avec tables alphabétiques 12/11/1853 - 1856 14/11/1853 - 31/12/1856
3K6/2	Circulaires, Arrêtés du Préfet 1806 - 1817	3K17	Avec tables alphabétiques 1857 -1861 1/1/1857 - 31/12/1860
3K7	Recueil des Actes Administratifs 12/7/1820 - 17/8/1830	3K18	Avec tables alphabétiques 1860 - 1866 31/12/1860 - 5/1/1867
3K8	manque n°1 n°58 non relié 27/8/1830 - 7/12/1832		

3K19	Avec tables alphabétiques 1867 - 1868 28/1/1867 - 31/12/1868	3K29	Avec tables alphabétiques et analytiques 1888 - 1890 23/12/1887 - 16/12/1890
3K20	1/1/1869 - 1/11/1870	3K30	Avec tables alphabétiques et analytiques 1891 - 1892 1/1/1891 - 27/12/1892
3K21	Avec tables alphabétiques 1871 - 1872 1/1/1871 - 31/12/1872	3K31	Avec tables alphabétiques et analytiques 1893 - 1895 1/1/1893 - 23/11/1895
3K22	Avec tables alphabétiques et analytiques 1873 ; 1874 1/1/1873 - 31/12/1874	3K32	Avec tables alphabétiques et analytiques 1896 - 1898 1/1/1896 - 6/10/1898
3K23	Avec tables alphabétiques et analytiques 1875 ; 1876 Liste des docteurs en médecine, sages-femmes, pharmaciens et herboristes en exercice au 1er janvier 1877 1875 - 1876	3K33	Avec tables analytiques 1899 - 1900 1/1/1899 - 11/1900
3K24	Avec tables alphabétiques et analytiques 1877 - 1878 30/12/1876 - 31/12/1878	3K34	Avec tables alphabétiques et analytiques 1901 - 1903 1/1/1901 - 31/12/1903
3K25	Avec tables alphabétiques et analytiques 1879 - 1880 1/1/1879 - 31/12/1880	3K35	Avec tables alphabétiques 1904 - 1906 1/1/1904 - 21/12/1906
3K26	Avec tables alphabétiques et analytiques 1881 - 1882 1/1/1881 - 20/12/1882	3K36	Avec tables alphabétiques 1907 - 1910 1/1/1907 - 12/11/1910
3K27	Avec tables alphabétiques et analytiques 1883 - 1884 1/1/1883 - 24/12/1884	3K37	Lacunes tables 20/11/1910 - 26/12/1913
3K28	Avec tables alphabétiques et analytiques 1885 - 1887 1/1/1885 - 20/12/1887	3K38	Lacunes tables 16/12/1913 - 1/12/1920
		3K39	Avec tables des matières 1921 – 1922 et tables alphabétique et analytique 1923 20/12/1920 - 30/12/1923

3K40	Avec tables alphabétiques et analytiques 1924 - 1926 22/1/1924 - 23/12/1926	3K51	Avec table 1941 1/1/1942 - 30/6/1942
3K41	Avec tables alphabétiques et analytiques 1927 - 1928 4/1/1927 - 31/12/1928	3K52	Avec tables alphabétique et analytique 1942 1/7/1942 - 28/12/1942
3K42	Avec tables alphabétiques et analytiques 1929 - 1930 7/1/1929 - 20/12/1930	3K53	Avec table alphabétique 1943 par trimestre 5/1/1943 - 30/12/1943
3K43	Avec tables alphabétiques et analytiques 1931 - 1933 3/1/1931 - 22/12/1933	3K54	Avec table alphabétique 1944 par trimestre 6/1/1944 - 29/12/1944
3K44	Avec tables alphabétiques et analytiques 1934 - 1935 7/10/1933 - 8/1935	3K55	Avec table alphabétique 1945 par trimestre 4/1/1945 - 21/12/1945
3K45	Avec tables alphabétiques et analytiques 1936 - 1937 11/1935 - 18/9/1937	3K56	Avec table alphabétique 1946 par trimestre 4/1/1946 - 26/12/1946
3K46	Avec tables alphabétiques et analytiques 1938 - 1939 7/12/1937 - 6/12/1939	3K57	Avec table alphabétique 1947 par trimestre 2/1/1947 - 22/12/1947
3K47	Du n° 1 au n° 22 Avec tables alphabétique et analytique 1940 1940	3K58	Avec tables alphabétiques 1948 - 1949 par trimestre 7/1/1948 - 30/12/1949
3K48	Du n° 1 au n° 13 1/1941 - 10/5/1941	3K59	Avec table alphabétique 1950 par trimestre et table alphabétique 1951 par semestre 6/1/1950 - 28/12/1951
3K49	Du n° 14 au n° 25 11/5/1941 - 31/8/1941	3K60	Avec tables alphabétiques 1952 - 1953 1/1/1952 - 31/12/1953
3K50	Du n° 26 au n° 37 Avec tables alphabétique et analytique 1941 1/9/1941 - 31/12/1941	3K61	Avec table alphabétique 1954 8/1/1954 - 30/12/1955

3K62	Avec tables alphabétiques 1956 - 1957 6/1/1956 - 27/12/1957	3K73	Du n° 33 au n° 64 Avec table alphabétique 1968 21/6/1968 - 27/12/1968
3K63	Avec tables alphabétiques 1958 - 1959 3/1/1958 - 31/12/1959	3K74	Du n° 1 au n° 11 1969
3K64	Avec table alphabétique 1960 1960	3K75	Du n° 12 au n° 21 1969
3K65	Avec table alphabétique 1961 6/1/1961 - 29/12/1961	3K76	Du n° 22 au n° 28 Avec table alphabétique 1969 1969
3K66	Avec table alphabétique 1962 5/1/1962 - 28/12/1962	3K77	Du n° 1 au n° 8 1970
3K67	Avec table alphabétique 1963 4/1/1963 - 27/12/1963	3K78	Du n° 9 au n° 17 1970
3K68	Avec table alphabétique 1964 3/1/1964 - 30/12/1964	3K79	Du n° 18 au n° 25 Avec table alphabétique 1970 1970
3K69	Organigramme de la Préfecture Avec table alphabétique 1965 1/1/1965 - 31/12/1965	3K80	Du n° 1 au n° 9 1971
3K70/1	Avec table alphabétique 1966 1/1966 - 12/1966	3K81	Du n° 10 au n° 17 1971
3K70/2	Avec tables alphabétique et analytique 1966 1/1966 - 12/1966	3K82	Du n° 18 au n° 27 Avec table alphabétique 1971 1971
3K71	Avec table alphabétique 1967 1967	3K83	Du n° 1 au n° 9 1972
3K72	Du n° 1 au n° 32 1968	3K84	Du n° 10 au n° 18 1972

3K85	Du n° 19 au n° 26 Avec table alphabétique 1972 1972	3K97	Du n° 36 au n° 55 Avec table alphabétique 1976 1976
3K86	Du n° 1 au n° 21 1973	3K98	Du n° 1 au n° 13 1977
3K87	Du n° 22 au n° 40 1973	3K99	Du n° 14 au n° 26 1977
3K88	Du n° 41 au n° 56 Avec table alphabétique 1973 1973	3K100	Du n° 27 au n° 54 Lacune n° 54 1977
3K89	Du n° 1 au n° 14 1974	3K101	Du n° 1 au n° 17 Avec table alphabétique 1978
3K90	Du n° 15 au n° 31 1974	3K102	Du n° 18 au n° 36 1978
3K91	Du n° 32 au n° 55 Avec table alphabétique 1974 1974	3K103	Du n° 37 au n° 56 1978
3K92	Du n° 1 au n° 18 1975	3K104	Du n° 1 au n° 17 1979
3K93	Du n° 19 au n° 36 1975	3K105	Du n° 18 au n° 36 1979
3K94	Du n° 37 au n° 55 Avec table alphabétique 1975 1975	3K106	Du n° 37 au n° 56 Avec table alphabétique 1979 1979
3K95	Du n° 1 au n° 17 1976	3K107	Du n° 1 au n° 16 1980
3K96	Du n° 18 au n° 35 1976	3K108	Du n° 17 au n° 35 1980

3K109	Du n° 36 au n° 56 Avec table alphabétique 1980 1980	3K121	Du n° 36 au n° 53 Avec table alphabétique 1984 1984
3K110	Du n° 1 au n° 19 1981	3K122	Du n° 1 au n° 15 1985
3K111	Du n° 20 au n° 39 1981	3K123	Du n° 16 au n° 34 1985
3K112	Du n° 40 au n° 55 Avec table alphabétique 1981 1981	3K124	Du n° 35 au n° 53 Avec table alphabétique 1985 1985
3K113	Du n° 1 au n° 19 1982	3K125	Du n° 1 au n° 25 1986
3K114	Du n° 20 au n° 38 1982	3K126	Du n° 26 au n° 54 Avec table alphabétique des insertions dans le n° 54 1986
3K115	Du n° 39 au n° 54 Avec table alphabétique 1982 1982	3K127	Du n° 1 au n° 25 1987
3K116	Du n° 1 au n° 18 1983	3K128	Du n° 26 au n° 52 1987
3K117	Du n° 19 au n° 33 1983	3K129	Du n° 1 au n° 21 1988
3K118	Du n° 34 au n° 53 Avec table alphabétique 1983 1983	3K130	Du n° 22 au n° 53 Avec un Hors série : Règlement sanitaire départemental 1988
3K119	Du n° 1 au n° 15 1984	3K131	Du n° 1 au n° 20 1989
3K120	Du n° 16 au n° 35 1984		

3K132	Du n°21 au n°49	1989	3K144	Du n°40 au n°52	1994
3K133	Du n°1 au n°24 Avec un numéro spécial : Délégation de signature : ordonnateurs secondaires délégués (mars 1991)	1990	3K145	Du n°1 au n°21	1995
3K134	Du n°25 au n°52	1990	3K146	Du n°22 au n°43	1995
3K135	Du n°1 au n°25	1991	3K147	Du n°44 au n°52	1995
3K136	Du n°26 au n°52	1991	3K148	Du n°1 au n°23	1996
3K137	Du n°1 au n°49	1992	3K149	Du n°24 au n°45	1996
3K138	Du n°1 au n°14	1993	3K150	Du n°46 au n°52	1996
3K139	Du n°15 au n°31	1993	3K151	Du n°1 au n°26	1997
3K140	Du n°32 au n°49	1993	3K152	Du n°27 au n°43 Avec un numéro spécial : Rapport d'activité des services de l'Etat en Seine-et-Marne pour l'année 1996	1997
3K141	Du n°50 au n°52	1993	3K153	Du n°44 au n°49	1997
3K142	Du n°1 au n°18 Avec un numéro spécial : Délégation de signature (février 1994)	1994	3K154	Du n°1 au n°18	1998
3K143	Du n°19 au n°39	1994	3K155	Du n°19 au n°39	1998

3K156	Du n° 40 au n° 51 1998	- Intérim de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne (août 2002) 7/2002 - 12/2002
3K157	Du n° 1 au n° 20 1999	3K166 Du n° 1 au n° 8 Janvier-avril 2003
3K158	Du n° 21 au n° 39 1999	3K167 Du n° 9 au n° 20 Mai-octobre 2003
3K159	Du n° 40 au n° 51 1999	3K168 Du n° 21 au n° 24 Novembre-décembre 2003
3K160	Du n° 1 au n° 26 2000	3K169 Du n° 1 au n° 9 Janvier-mai 2004
3K161	Du n° 27 au n° 52 2000	3K170 Du n° 10 au n° 18 Mai-septembre 2004
3K162	Du n° 1 au n° 14 1/2001 - 7/2001	3K171 Du n° 19 au n° 24 Novembre-décembre 2004
3K163	Du n° 15 au n° 23 Avec un numéro spécial : Délégation de signature : ordonnateurs secondaires délégués (décembre 2001) manque n° 17 8/2001 - 12/2001	3K172 Du n° 1 au n° 11 Janvier-juin 2005
3K164	Du n° 1 au n° 12 manque n° 1 1/2002 - 6/2002	3K173 Du n° 12 au n° 18 Juin-septembre 2005
3K165	Du n° 13 au n° 24 Avec trois numéros spéciaux : - Prix de vente des publications de la Préfecture (juillet 2002) - Délégation de pouvoir pour les congés d'été (juillet 2002)	3K174 Du n° 19 au n° 24 Octobre-décembre 2005
		3K175 Du n° 1 au n° 5 Janvier-février 2006
		3K176 Du n° 6 au n° 35 Mars-août 2006
		3K177 Du n° 36 au n° 51 Août -décembre 2006 A cessé de paraître sous forme papier mais disponible en ligne sur le site de la préfecture
		3K178 Complément des numéros lacunaires : 5 janvier 1827-7 décembre 1832 (n°85-129) ; 1883 à 1895 (N°399 à 784) ; 1902-1903

100W481 Complément des numéros
lacunaires : 1808 ; 1873, 1832 ; table 1904-
1906 ; 1922 ; 1923